

L'ALGÉRIE DOIT RELEVER LE DÉFI BANCAIRE POUR POURSUIVRE SA CROISSANCE



ESTELLE BRACK
Chargée de relations externes (affaires internationales) et économiste Fédération bancaire française

Le gouvernement algérien a marqué sa volonté de moderniser le secteur bancaire et financier depuis plusieurs années. De nombreuses réformes ont ainsi redessiné le marché bancaire et financier. D'autres sont encore indispensables aujourd'hui alors que la crise fragilise l'économie des pays dépendants de leurs ressources pétrolières.

Le taux de croissance de l'Algérie a connu une amélioration constante ces dernières années, passant de 2,1 % en 2001 à 5,3 % en 2005, avec un pic de 6,9 % en 2003. Pour 2007, la croissance s'est élevée à 3,4 %. Ce nouveau sentier de croissance depuis 2000 s'appuie sur les prix élevés des hydrocarbures et sur une forte augmentation des dépenses publiques financée par les recettes énergétiques. Cette transformation économique s'accompagne d'une amélioration du niveau de vie – le PIB par habitant a grimpé de 4 552 dollars en 2000 à 7 747 dollars en 2007 (voir le graphique 1 en annexe) suivant une évolution semblable à la Tunisie, le Maroc et l'Égypte – et d'une baisse du taux de chômage. Malgré tout, la santé économique de l'Algérie pourrait s'avérer fragile si des aménagements ne sont pas réalisés au plus vite. L'organisation actuelle du secteur bancaire est un des éléments incontournables de cette évolution.

La domination du secteur bancaire public

L'activité bancaire algérienne est assurée pour 92 % par des établissements publics, tant en termes

d'actifs que de crédits à l'économie, alors que les secteurs bancaires des pays voisins sont plus ouverts aux capitaux étrangers – 22 % des actifs au Maroc et 25 % en Tunisie en 2006 – et disposent d'un secteur privé plus important – au moins 58 % des actifs au Maroc et en Tunisie en 2006 (cf tableau 1 en annexe).

De plus, le secteur public absorbe 87,5 % des crédits bancaires contre 32 % au Maroc. Cet effet d'éviction explique en partie la faiblesse de l'investissement privé. En témoigne le bas niveau des crédits bancaires domestiques (ceux alloués au privé) par rapport au PIB (graphique 3 en annexe) qui est seulement de 26 %, alors que ce même rapport atteint 78 % pour le Maroc et 72 % pour la Tunisie.

Le taux de bancarisation est en progression, mais reste relativement modeste. L'Algérie dispose de 39 agences par million d'habitants en 2006, contre 37 en 2000. À titre comparatif, le Maroc en compte 86 pour un millions, la Tunisie 89, la Pologne 131.

Dans ce contexte, le fonctionnement du système bancaire algérien

s'est considérablement amélioré¹. En effet, en 15 ans, l'implantation d'établissements à renommée internationale a favorisé la mutation du paysage bancaire algérien, parallèlement aux réformes engagées par les pouvoirs publics.

Le développement des capitaux privés et étrangers

Au début des années 1990, l'Algérie a ouvert le monopole d'État sur les services financiers. Plusieurs établissements à capitaux nationaux privés ont ainsi vu le jour dans la banque et l'assurance, dynamisant un secteur qui fonctionnait alors selon une logique administrative. La banque vivait sous perfusion de subventions publiques par le biais des recapitalisations effectuées par le Trésor.

Aujourd'hui, douze banques étrangères sont agréées pour exercer leurs activités financières en Algérie. Elles représentent près de 10 % du marché.

1. Et ce malgré le report, en 2007, de la privatisation d'une banque publique, le Crédit Populaire d'Algérie, ce qui aurait pu favoriser la modernisation du secteur

Parmi elles, cinq banques françaises sont implantées en Algérie : Natixis El-Alemana Banque a été la première à obtenir l'agrément de la Banque d'Algérie en 2000, rapidement suivie par Société Générale Algérie, avant BNPP El-Djazaïr en 2002. En juin 2007, Calyon Algérie est à son tour agréée par les autorités monétaires pour se développer sur le segment de la banque d'investissement alors que les trois autres enseignes ont choisi de développer les services d'une banque universelle. Enfin, le CIC est également présent depuis 2000 à travers un bureau de représentation, afin d'accompagner en Algérie ses clients traditionnels et ceux du groupe Crédit Mutuel à l'international. Le Groupe Caisse d'Épargne a également déposé une demande d'agrément en 2007 et pourrait lancer ses activités sur le marché en 2009.

En dehors des banques françaises et de l'Américaine Citibank, les banques étrangères sont majoritairement à capitaux arabes et concentrées sur les activités de *corporate finance*, de banque islamique et les activités de commerce international afin d'accompagner le courant d'affaires de leur pays d'origine (Banque Albaraka, Arab Banking Corporation, Arab Bank Plc, Gulf Bank, Housing Bank for Trade and Finance, Trust Bank et Fortis Bank).

Il existe également quatre établissements financiers étrangers agréés dans les secteurs du *leasing* et du crédit à la consommation pour le dernier : Salem, Arab Leasing Corporation, Maghreb Leasing et Cetelem Algérie.

On l'a signalé, l'implantation des banques françaises est plus faible en Algérie qu'au Maroc ou en Tunisie, mais elle se développe assez rapidement, malgré les contraintes administratives souvent lourdes. La Société Générale Algérie, BNP-Paribas et Natixis ont ouvert au cours des trois dernières années des établissements bancaires de plein exercice et mettent en œuvre une stratégie de développement de leur réseau d'agences à travers tout le pays, qui compte d'ores et déjà une centaine d'agences bancaires.

BNP Paribas dispose de 44 agences, Société Générale de 41 ; BNP Paribas emploie 900 personnes en Algérie (sans compter les 200 employés de Cetelem), la Société Générale est passée de 30 employés en 2002 à 1 000 aujourd'hui.

L'arrivée en 2006 d'une quatrième banque française, le Crédit Agricole, est vue avec bienveillance par les Algériens et complète la présence française inaugurée par Natixis il y a 15 ans. Par ailleurs, Cetelem Algérie a lancé son activité de crédit à la consommation en septembre 2005, activité qui a créé une cinquantaine d'emplois dès son lancement, avec un doublement de l'effectif dès 2006.

La formation des cadres bancaires a connu, quant à elle, une évolution favorable et satisfaisante lorsqu'elle se place dans un cursus de formation ou de perfectionnement d'un employé qui travaille déjà pour un établissement bancaire. Les banques françaises ont elles-mêmes des projets importants de formation : BNP Paribas et Société Générale ont ainsi créé des centres de formation spécifiques. Un certain nombre de centres de formation coopèrent par ailleurs avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) français.

L'importance du processus de réforme et de privatisation

Afin de consolider les réformes déjà entreprises et de poursuivre sur la voie du développement du secteur bancaire, il apparaît important de mettre en œuvre un certain nombre de changements qui concerneraient notamment :

- la réforme de la loi sur le contrôle des changes, afin d'éviter des amendes excessives en cas de simples erreurs administratives ;

- la mise en œuvre de normes internationales qui ont pour objectifs, entre autres, l'amélioration de la transparence des informations financières (normes IFRS), une meilleure gestion du risque (Bâle 2) ;

- en matière de gouvernance bancaire, la poursuite des développements récents tout en renforçant

“ L'implantation des banques françaises est plus faible en Algérie qu'au Maroc ou en Tunisie, mais elle se développe assez rapidement, malgré les contraintes administratives souvent lourdes. ”

les dispositifs de contrôle interne des banques ;

- le processus de privatisation qui stimule la modernisation des banques publiques et permettant le transfert de bonnes pratiques de gestion (comme la gestion des risques), de financement de l'économie et de mobilisation de l'épargne ;

- le développement de la gamme de produits et services financiers à destination de la clientèle ;

- le développement des moyens de paiement modernes ;

- l'aide au développement du marché financier, qui demeure indigne d'une économie de la taille de l'Algérie.

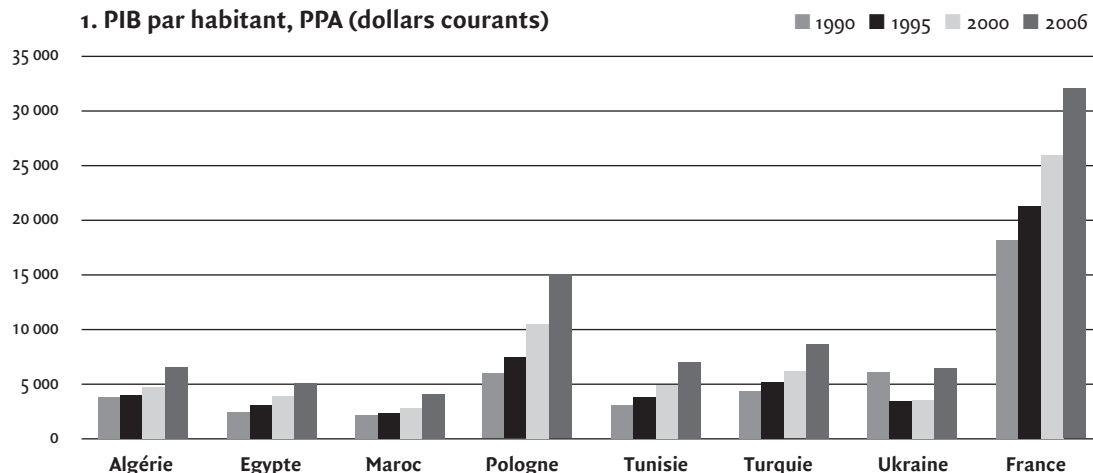
Une croissance économique qui ralentit

Donnant corps à l'urgence à réaliser des réformes structurelles, 2008 marque une détérioration du climat d'affaires pour les sociétés étrangères : droit de préemption pour les cessions d'actifs à des opérateurs étrangers, contrôle fiscal renforcés, majorité algérienne dans les projets ou encore obligation de réinvestir les exonérations fiscales obtenues en faveur de l'investissement.

Également très préoccupant, l'économie demeure extrêmement dépendante du secteur des hydrocarbures. Ce dernier représente presque la moitié du PIB, presque toutes les exportations de biens et services et les trois-quarts des revenus fiscaux, tout en n'employant que 2 % de la population active. Actuellement, la baisse du prix du pétrole et du gaz incite les autorités algériennes à poursuivre sur le chemin d'une croissance économique tirée par le secteur privé. ■

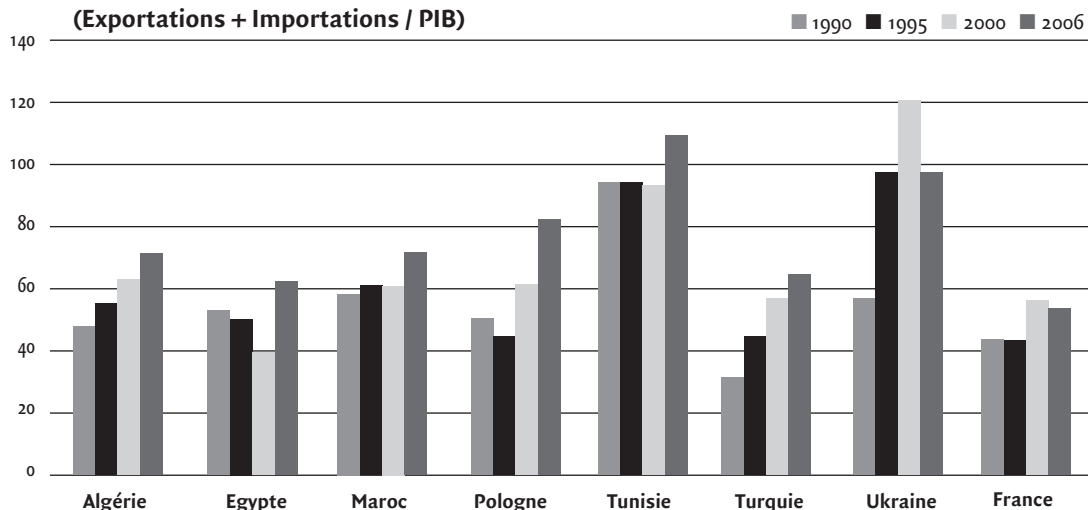
Annexe

1. PIB par habitant, PPA (dollars courants)



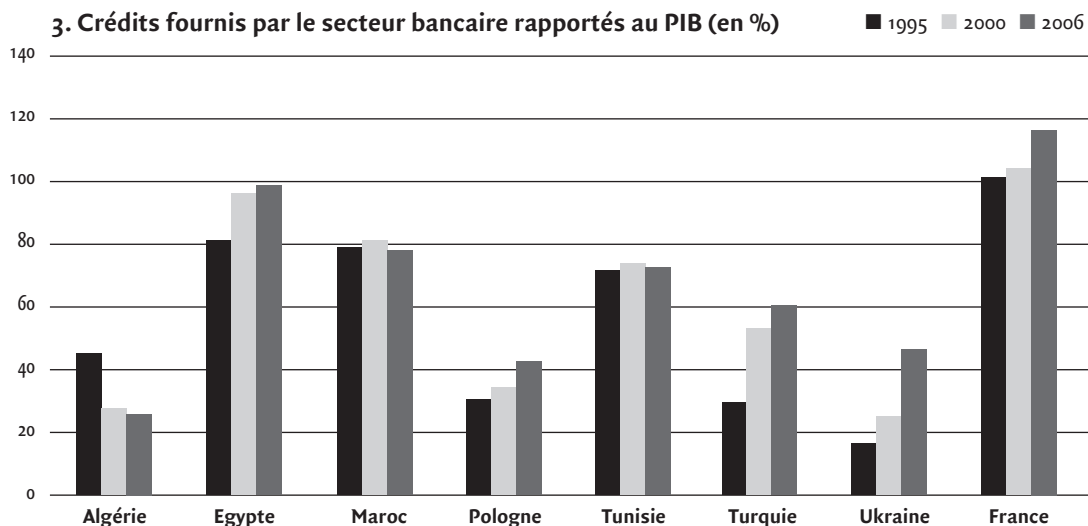
Source : Banque mondiale.

2. Taux d'ouverture commerciale en % (Exportations + Importations / PIB)



Source : Banque mondiale.

3. Crédits fournis par le secteur bancaire rapportés au PIB (en %)



Source : Banque mondiale.